

L'anti-France Taché : crédit d'impôt si on héberge un clandestin mais rien si c'est un SDF

écrit par Christine Tasin | 21 février 2018



Nos lecteurs ont déjà entendu parler de ce député-caniche de Macron, très actif sur les medias pour faire connaître -et tester – les décisions de son seigneur et maître. C'est lui qui avait porté la bonne parole sur le voile en entreprise sur les plateaux télévisés :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/08/les-iraniennes-brulent-leurs-voiles-quitte-a-en-mourir-il-en-dit-quoi-layatollah-depute-tache/>

Le gros pavé à faire passer, à présent, c'est l'invasion de clandestins, invasion qui n'a plus rien de clandestins.

La tache Taché travaille donc consciencieusement au remplacement de population. Conviction, servilité, espoir de décrocher un jour un maroquin ? Qui sait... Première étape : la préférence étrangère.

Déjà bien avancée, comme nous le savons ici, ce n'est pas encore assez, surtout au vu des dizaines de migrants que Macron envoie chercher chaque jour de l'autre côté de la Méditerranée. Allez vous balader à Roissy, vous n'allez pas en croire vos yeux. Terminée l'époque où des désespérés voyageaient dans le train d'atterrissage d'un avion... A

présent ils ont tapis rouge et fauteuil confortable à l'intérieur de l'avion, et tout ça gratis. Merci Macron.

Mais pour le député En Marche Aurélien Taché, ça ne va pas assez vite, pas assez loin, il y a encore trop de timorés, de récalcitrants... face à l'invasion. Sans oublier qu'il faut un certain temps pour construire les logements nécessaires à l'accueil des envahisseurs.

Il faut donc qu'un maximum de Français reçoivent quelques avantages sonnants et trébuchants dans l'affaire. Certes, le nid Etat nourrit déjà force coucous qui se gobergent sur le dos du contribuable mais cela ne touche que les bobos.

Taché a une idée sublime : compenser la hausse du diesel, du gaz, du timbre, de la CSG... En promettant ce qui met des étoiles dans les yeux de pas mal de gens, des baisses d'impôts.

Plus il y aura de gens qui gagneront ne fût-ce quelques euros grâce à l'immigration sauvage, plus il y aura de gens aux côtés de Macron pour encourager et applaudir sa politiques d'immigration folle en France.

Et hop, d'une pierre deux coups. On loge les nouveaux venus et on se fait des potes.

Redoutable.

Mais, si cela est voté, je déposerai une nouvelle fois un recours au Conseil d'Etat pour atteinte au principe d'égalité. Réserver les crédits d'impôts à l'accueil des étrangers, c'est pratiquer la discrimination pure et dure. C'est pratiquer la préférence étrangère. A l'heure où Bruxelles -et la France qui a ratifié- interdit la préférence nationale, ne fût-ce qu'au niveau des allocations, ce sera intéressant de voir ce qui se passera...

Un 'crédit d'impôt' pour les personnes hébergeant des réfugiés ? La proposition « forte » du député LREM Aurélien Taché

Doubler le nombre d'heures de français, permettre aux demandeurs d'asile de travailler... : le rapport que dévoile lundi le député Aurélien Taché parie sur des mesures fortes pour améliorer l'intégration des réfugiés.

19 févr. 20:34La rédaction LCI

Une fois le statut de réfugié obtenu, un autre combat commence : celui de l'hébergement. Dans son rapport, le député LREM Aurélien Taché dit vouloir développer l'« hébergement citoyen » pour les réfugiés, rappelant que ce principe s'est organisé après un appel à projet lancé en septembre 2016 à l'initiative de la ministre du Logement de l'époque Emmanuelle Cosse en relation avec plusieurs associations.

Objectif : accueillir entre 2016 et 2018 plus de 1000 réfugiés chez des particuliers pour une période de trois mois à un an. Car si juridiquement les réfugiés ont des droits et devoirs équivalents à ceux des autres résidents, dans les faits accéder à l'emploi et au logement peut s'avérer très compliqué, notamment parce qu'ils maîtrisent mal la langue.

« Tous les retours d'expériences montrent que ce type d'accueil joue un rôle de facilitateur et d'accélérateur du processus d'insertion et que cet hébergement permet de faciliter l'apprentissage du Français », note Aurélien Taché dans son rapport. Mais il veut aller encore plus loin.

Un crédit d'impôt jusqu'à « 1800 € par an maximum »

Il note notamment les difficultés « de trouver des familles volontaires (...) pour assumer ce rôle ». « Les gestionnaires de l'appel à projet – lancé par Emmanuel Cosse – notent ainsi un certain essoufflement dans le recrutement des familles d'accueil (faible nombre de candidats, inadéquation de certaines familles, etc.) ». Il préconise donc dans un premier temps de « renforcer la communication sur le dispositif ».

Il propose également de mettre en place « une incitation financière, sous forme d'un

'crédit d'impôt solidarité', tout en conservant le principe du bénévolat pour la mise à disposition d'un hébergement ». « À l'image de la réduction d'impôt pour dons à des associations d'intérêt général ou d'utilité publique, je propose de créer un dispositif de crédit d'impôt reposant sur la déclaration par une association agréée de dons de nuitées d'hébergement bénévole ».

Dans son rapport, Aurélien Tâché évoque un tarif de cinq euros par nuitée, ce qui pourrait porter le montant total du crédit d'impôt à « 1800 € par an maximum ».

[...]

Lire la suite ici :

<https://www.lci.fr/societe/rapport-migrants-un-credit-d-impot-pour-les-personnes-hebergeant-des-refugies-la-proposition-forte-du-depute-lrem-aurelien-tache-2079265.html>